

DEMANDE DE DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION -DIF- D'UN SALARIÉ EN CDI

Document en 3 exemplaires :

- volet 1 destiné au salarié

- volet 2 destiné à l'employeur

- volet 3 destiné au Fafih (à joindre à la demande de prise en charge de l'entreprise)

A remplir par le salarié

et à remettre à l'employeur au moins 90 jours avant le début du stage

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Emploi occupé : Date d'entrée dans l'entreprise :

Ayant acquis : heures au titre du DIF, souhaite utiliser : heures pour la formation ci-après :

(le droit acquis est celui ouvert au 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle débute la formation)

Mon projet professionnel (objectifs) :

Action prioritaire : Oui Non (Voir liste des actions prioritaires en page 4 selon l'activité de l'entreprise)

Intitulé du stage :

Nom du centre de formation :

N° rue : Rue :

Code postal : Ville :

Durée en jours : Durée en heures : Lieu de la formation :

Formation hors temps de travail : Oui Non Durée en heures :

Formation sur temps de travail : Oui Non Durée en heures :

Date de début de stage : Date de fin de stage :

Coût pédagogique du stage : € HT

ci-joint : programme et devis du centre de formation

Date du dépôt de la demande :

Signature du salarié :

A remplir par l'employeur

et à remettre au salarié au plus tard 30 jours suivant la réception de la demande

Date de réception de la demande :

Nom du responsable :

Signature du responsable :

Demande acceptée : Oui Non

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

DEMANDE DE DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION -DIF- D'UN SALARIÉ EN CDI

Document en 3 exemplaires :

- volet 1 destiné au salarié

- volet 2 destiné à l'employeur

- volet 3 destiné au Fafih (à joindre à la demande de prise en charge de l'entreprise)

A remplir par le salarié

et à remettre à l'employeur au moins 90 jours avant le début du stage

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Emploi occupé : Date d'entrée dans l'entreprise :

Ayant acquis : heures au titre du DIF, souhaite utiliser : heures pour la formation ci-après :

(le droit acquis est celui ouvert au 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle débute la formation)

Mon projet professionnel (objectifs) :

Action prioritaire : Oui Non (Voir liste des actions prioritaires en page 4 selon l'activité de l'entreprise)

Intitulé du stage :

Nom du centre de formation :

N° rue : Rue :

Code postal : Ville :

Durée en jours : Durée en heures : Lieu de la formation :

Formation hors temps de travail : Oui Non Durée en heures :

Formation sur temps de travail : Oui Non Durée en heures :

Date de début de stage : Date de fin de stage :

Coût pédagogique du stage : € HT

ci-joint : programme et devis du centre de formation

Date du dépôt de la demande :

Signature du salarié :

A remplir par l'employeur

et à remettre au salarié au plus tard 30 jours suivant la réception de la demande

Date de réception de la demande :

Nom du responsable :

Demande acceptée : Oui Non

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

DEMANDE DE DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION -DIF- D'UN SALARIÉ EN CDI

Document en 3 exemplaires :

- volet 1 destiné au salarié

- volet 2 destiné à l'employeur

- volet 3 destiné au Fafih (à joindre à la demande de prise en charge de l'entreprise)

A remplir par le salarié et à remettre à l'employeur au moins 90 jours avant le début du stage

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Emploi occupé : Date d'entrée dans l'entreprise :

Ayant acquis : heures au titre du DIF, souhaite utiliser : heures pour la formation ci-après :

(le droit acquis est celui ouvert au 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle débute la formation)

Mon projet professionnel (objectifs) :

Action prioritaire : Oui Non (Voir liste des actions prioritaires en page 4 selon l'activité de l'entreprise)

Intitulé du stage :

Nom du centre de formation :

N° rue : Rue :

Code postal : Ville :

Durée en jours : Durée en heures : Lieu de la formation :

Formation hors temps de travail : Oui Non Durée en heures :

Formation sur temps de travail : Oui Non Durée en heures :

Date de début de stage : Date de fin de stage :

Coût pédagogique du stage : , € HT

ci-joint : programme et devis du centre de formation

Date du dépôt de la demande :

Signature du salarié :

A remplir par l'employeur et à remettre au salarié au plus tard 30 jours suivant la réception de la demande

Date de réception de la demande :

Demande acceptée : Oui Non

Nom du responsable :

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

ACTIONS DE FORMATION DEFINIES COMME PRIORITAIRES POUR LE DIF

ACCORD COLLECTIF NATIONAL PROFESSIONNEL DU 15 DECEMBRE 2004

relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie dans
les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et des activités connexes

complété par les décisions de la CPNE-IH

- Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Industrie Hôtelière -

- . Formations en langues, en relation avec l'activité professionnelle et alphabétisation
- . Formations à la bureautique, à l'informatique et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- . Formations techniques liées à l'activité professionnelle
- . Formations à la gestion, la comptabilité, le management, les techniques de communication
- . Actions de VAE (validation des acquis de l'expérience) en vue de l'obtention d'une qualification - particulièrement un Certificat de Qualification Professionnelle de l'Industrie Hôtelière (CQP-IH)
- . Actions de bilans de compétences

ACCORD DU 7 FEVRIER 2005

relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie dans
la branche de la restauration collective

- . Formations en langues en relation avec l'activité professionnelle
- . Formations en bureautique et informatique et nouvelles technologies de l'information et de la communication
- . Formations concernant les techniques liées à l'activité professionnelle
- . Formations en gestion pour professionnels, management, techniques de communication et comptabilité
- . Formations de développement personnel
- . Alphabétisation
- . Actions de bilans de compétences

ACCORD NATIONAL PROFESSIONNEL DU 31 OCTOBRE 2005

relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie dans
la branche des casinos

- . Formations permettant d'améliorer les compétences dans le domaine des techniques professionnelles propres au métier de la branche (jeux, restauration, accueil ...)
- . Formations permettant d'améliorer les connaissances des salariés en matière de réglementation des jeux
- . Formations en langue et formations bureautiques et informatiques en rapport avec l'activité professionnelle
- . Formations permettant de développer les compétences managériales et de gestion
- . Formations permettant d'améliorer les compétences en terme de prévention des risques d'abus de jeu